



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 9 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le neuf décembre à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du trois décembre deux mille vingt quatre, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024BC7-8-102

OBJET : DOTATION SPECIFIQUE CONTRAT REGIONAL TERRITORIAL

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, Madame LE CORRE Christiane, DUPUY Jean, Madame MAERTEN Marie Bernard a donné pouvoir à Pascal BENOIT et BOYER Serge.

Absents excusés :

Messieurs RATTO Stéphan, MERIEL Guy

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Bruno DOUSSON a été désigné secrétaire de séance

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

---

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX  
Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01  
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>  
Email : [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)



**2024BC7-8-102**

**OBJET : DOTATION SPECIFIQUE CONTRAT REGIONAL TERRITORIAL**

Le Président rappelle que lors du Conseil Communautaire du 30 mars 2007, la mise en place d'une dotation spécifique a été adoptée afin que les projets communaux, inscrits dans le cadre du Contrat de Pays Garonne Quercy Gascogne, puissent continuer à bénéficier, à l'instar du Contrat de Terroir, d'une dotation spécifique de 20% avec un plafond de dépense subventionnable de 760 000 €.

C'est dans ce cadre, que la commission prospectives financières s'est réunie le 4 décembre 2024 et propose les projets suivants :

‡ **Commune de DUNES**

*Construction d'une Maison d'Assistants Maternels :*

- Inscrit au CRTE 2024
- Montant des travaux : 436 181,50 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : 87 236,00 €

‡ **Commune de LAMAGISTERE**

*Aménagement d'une Maison d'Assistants Maternels:*

- Inscrit au CRTE 2024
- Montant des travaux : 187 380,51 € HT
- Fonds de concours sollicité : 12 %
- Fonds de concours proposé à 12 % : 22 486,00 €

‡ **Commune de GASQUES**

*Rénovation énergétique et extension des la salle des fêtes :*

- Inscrit au CRTE 2024
- Montant des travaux : 350 000,00 € HT
- Fonds de concours sollicité : 18 %
- Fonds de concours proposé à 18 % : 63 000,00 €

‡ **Commune de VALENCE D'AGEN**

*Création d'une aire de recharge des véhicules électriques :*

- Inscrit au CRTE 2024
- Montant des travaux : 40 932,00 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : 8 186,00 €

*Rénovation énergétique des bâtiments communaux :*

- Inscrit au CRTE 2024
- Montant des travaux : 4 633,17 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : 926,00 €

† Commune de DONZAC

Mise en place d'un radar pédagogique Avenue du Brulhois :

- Inscrit au CTO 2023 2024
- Montant des travaux : 2 098,00 € HT
- Fonds de concours sollicité : 40 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : 420,00 €

† Commune de VALENCE D'AGEN

Adressage postal – Programme 2024 :

- Inscrit au CTO 2024
- Montant des travaux : 4 190,60 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : 838,00 €

Vidéo protection – Auguste Grèze :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux : 19 194,67 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : 3 839,00 €

† Commune de SAINT CIRICE

Adressage postal :

- Inscrit au CRTE 2024
- Montant des travaux : 3 452,39 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : 690,00 €

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'attribuer les participations suivantes :

† Commune de DUNES

Construction d'une Maison d'Assistants Maternels :

- Inscrit au CRTE 2024
- Montant des travaux : 436 181,50 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : 87 236,00 €

† Commune de LAMAGISTERE

Aménagement d'une Maison d'Assistants Maternels:

- Inscrit au CRTE 2024
- Montant des travaux : 187 380,51 € HT
- Fonds de concours sollicité : 12 %
- Fonds de concours proposé à 12 % : 22 486,00 €

◄ Commune de GASQUES

Rénovation énergétique et extension des la salle des fêtes :

- Inscrit au CRTE 2024
- Montant des travaux : 350 000,00 € HT
- Fonds de concours sollicité : 18 %
- Fonds de concours proposé à 18 % : 63 000,00 €

◄ Commune de VALENCE D'AGEN

Création d'une aire de recharge des véhicules électriques :

- Inscrit au CRTE 2024
- Montant des travaux : 40 932,00 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : 8 186,00 €

Rénovation énergétique des bâtiments communaux :

- Inscrit au CRTE 2024
- Montant des travaux : 4 633,17 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : 926,00 €

◄ Commune de DONZAC

Mise en place d'un radar pédagogique Avenue du Brulhois :

- Inscrit au CTO 2023 2024
- Montant des travaux : 2 098,00 € HT
- Fonds de concours sollicité : 40 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : 420,00 €

◄ Commune de VALENCE D'AGEN

Adressage postal – Programme 2024 :

- Inscrit au CTO 2024
- Montant des travaux : 4 190,60 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : 838,00 €

Vidéo protection – Auguste Grèze :

- Inscrit au CRTE 2023
- Montant des travaux : 19 194,67 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : 3 839,00 €

† Commune de SAINT CIRICE

Adressage postal :

- Inscrit au CRTE 2024
- Montant des travaux : 3 452,39 € HT
- Fonds de concours sollicité : 20 %
- Fonds de concours proposé à 20 % : 690,00 €

Fait à Valence d'Agen, le 9 décembre 2024  
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme  
A Valence d'Agen, le 10 décembre 2024

Le secrétaire de séance désigné  
Le Maire de LAMAGISTERE

Le Président de la Communauté de  
Communes des Deux Rives

Bruno DOUSSON



Jean Michel BAYLET

  
Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 17 DEC. 2024

Affiché sur le panneau des annonces légales le 17 DEC. 2024

# AR Préfecture

## DOTATION SPECIFIQUE CONTRAT REGIONAL TERRITORIAL

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20241209-2024BC7\_8\_102-DE

Numéro d'acte : 2024BC7\_8\_102

Date de décision : 09/12/2024

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 7-8-0-0-0 (Finances locales / Fonds de concours)

Fichier acte : 2024BC7-8-102 DOTATION SPECIFIQUE CONTRAT REGIONAL TERRITORIAL.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

---

Date d'envoi de l'acte : 17/12/2024 15:51:21

**Date de réception de l'AR : 17/12/2024 15:51:50**